



# Locmiquélic

Avril 2017

Lettre d'information municipale n° 13

Lizher keleier-ker n° 13

## Edito du Maire

Chères Locmiquélicaines, Chers Locmiquélicains,

Le mois de mars est chaque année celui du printemps et des beaux jours qui reviennent, des fleurs qui vont égayer les jardins et espaces publics de notre commune mais c'est aussi celui du vote du budget.

En tant que maire, responsable des finances communales, vous comprendrez que j'ai à cœur de revenir sur quelques chiffres et orientations prévus pour 2017.

Tout d'abord, je veux rassurer chacun d'entre vous sur notre volonté de ne pas augmenter le taux des taxes municipales tout en maintenant un service à la population qui reste de qualité. Il faut néanmoins le reconnaître, les budgets sont de plus en plus restreints au vu des contraintes et obligations imposées aujourd'hui aux collectivités locales.

Toutefois, s'il y a une diminution des dotations de l'Etat, je tiens à souligner que ce manque de recettes est compensé en parti pour Locmiquélic par les subventions d'investissement particulières que nous avons obtenues de l'Etat grâce au projet « Cœur de ville ».

En effet, Monsieur le Préfet, qui nous a fait l'honneur de sa visite le 11 janvier dernier, a reconnu et souligné la grande qualité de ce projet, tant dans sa conception, que par la rigueur financière dont nous faisons preuve pour sa réalisation.

Ainsi ce sont plus de 200 000 € supplémentaires qui ont été attribués à la reconstruction de l'Ecole primaire dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local et un subventionnement du réseau de chaleur à plus de 60% par des partenaires institutionnels soucieux de la qualité environnementale et durable de notre projet.

Vous pourrez bien évidemment examiner ce budget plus en détail dans les pages suivantes. Il en ressort un budget équilibré à 3. 513 millions en recettes et en dépenses de fonctionnement.

Je tiens par ces quelques mots à réaffirmer notre volonté de toujours gérer les finances de la commune au plus juste et de façon équilibrée comme nous nous y sommes engagés et de mettre ce budget au service de la population pour bien vivre à Locmiquélic.

Les mois à venir seront l'occasion pour nous de nouvelles réunions de quartier, d'ateliers de travail sur les futurs aménagements où la parole et la réflexion constructive des habitants sont souhaitables et toujours les bienvenues. A bientôt donc,

Bien cordialement,

**Nathalie LE MAGUERESSE,**  
Maire de Locmiquélic

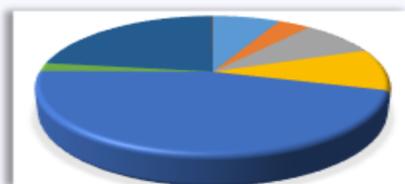


La devise républicaine affichée sur le fronton de la mairie

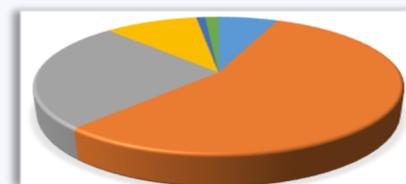
# Budget primitif 2017

## ◆ Fonctionnement

Dépenses totales de fonctionnement + excédent  
= 3 513 438 €



Recettes totales de fonctionnement  
= 3 513 438 €



22.76%	<b>Charges courantes</b> : Energie, eau, maintenance, assurances, restauration scolaire, entretien voirie... 799 657 €
45.88%	<b>Charges de personnel</b> : Administration, services techniques, écoles, médiathèque, service enfance-jeunesse 1 612 000 €
9.81%	<b>Autres charges</b> : Subventions versées, indemnités élus, aides sociales ... 344 707 €
7.46%	<b>Financement investissement</b> : excédent de fonctionnement dégagé 262 126 €
3.60%	<b>Atténuation de produits</b> : Compensation Lorient Agglo, pénalités déficit logements sociaux 126 444 €
1.95%	<b>Charges financières</b> : intérêts des emprunts 68 500 €
0.11%	<b>Charges exceptionnelles</b> : subventions aux familles, aides diverses 3 701 €
8.43%	<b>Opérations d'ordre</b> : amortissements (valorisation des biens acquis) 296 303 €

55.74%	<b>Impôts et taxes</b> (dont taxe d'habitation et taxe foncière) 1 958 340 €
6.24%	<b>Produits de services</b> : facturation cantine, accueil périscolaire, médiathèque ... 219 350 €
25.92%	<b>Dotations et participations</b> : participations de l'Etat, subventions, dotations 910 745 €
0.91%	<b>Produits divers</b> : revenus des immeubles, remboursement sinistres, travaux en régie, produits financiers 31 724 €
9.77%	<b>Résultat reporté N-1</b> : excédent de recettes de fonctionnement de 2016 reporté sur 2017 343 279 €
1.42%	<b>Atténuations de charges</b> : financement des contrats aidés, remboursement des arrêts de maladie, remboursement de la masse salariale intercommunale par les autres communes 50 000 €

## ◆ Investissements

<b>Autorisation de programme - cœur de ville</b>	
Maitrise d'œuvre école Georgeault	173 878 €
Déconstruction rénovation + bâtiments modulaires école Georgeault	852 480 €
Dommage ouvrage école Georgeault	34 200 €
Réseau de chaleur - phase conception	306 320 €
Espaces publics cœur de ville - phase conception	14 100 €
<b>Habitat et aménagement urbain</b>	
Elaboration du Plan de Référence et de Développement Urbain (PRDU) - fiches actions	26 200 €
Extension des réseaux ERDF/ eau pluviale/ télécom - Abbé Tréhin	66 000 €
Aménagement du cimetière (mission d'assistance et maîtrise d'œuvre)	17 170 €
Création de columbariums	6 000 €
Géo-référencement des réseaux et diagnostic	27 380 €
Provision pour extension des réseaux primaires	20 000 €
Acquisition foncière	50 000 €
<b>Vie scolaire et service aux familles</b>	
Réhabilitation de l'école Ty Douar	842 €
Mobilier restauration scolaire école Ty Douar	1 000 €
<b>Cadre de vie et sécurité routière</b>	
Requalification des espaces publics rue Pustoch	20 240 €
Impasse Ty Douar - Rue du rivage	80 544 €
Etude aménagement rue Léon Blum - entrée Abbé Tréhin	10 000 €
Rénovation éclairage public	97 420 €
<b>Administration générale - Centre technique</b>	
Toiture terrasse Mairie	26 000 €
Véhicule centre technique	15 000 €
Matériel informatique	4 000 €
Signalisation verticale	3 000 €
Tondeuse	1 000 €
Prévention des risques professionnels	1 000 €
<b>Vie sportive</b>	
Toiture salle des sports	13 000 €
Trampoline	460 €
<b>Enfance-jeunesse</b>	
Remplacement fenêtres des bureaux	9 000 €
<b>Action culturelle</b>	
Matériel scénique	1 000 €

## -----● Ensemble et tous différents

Le 3-4 avril prochain les enfants de CE2 des écoles de Gâvres, Locmiquélic, Port-Louis, et Riantec se retrouveront autour de jeux sur le Handicap.

Au programme Torball (foot sonore) Boccia (pétanque adaptée) Sarbacane (propulser un projectile sur une cible en soufflant) parcours en fauteuil roulant, jeux d'adresse, Thèque sonore, judo en aveugle.

Sous l'agrément de l'Education nationale, une trame de programmation des activités physiques et sportives sur l'année alterne interventions et rencontres intercommunales avec les professeurs des écoles.

L'Office Intercommunal des Sports Blavet Rive Gauche (OISBRG) participe bien sûr aux réflexions et aux actions de l'Education nationale afin de proposer des formes de rencontres novatrices porteuses des valeurs qui nous rassemblent : conduire les élèves à être acteurs de la société à part entière, apprendre la citoyenneté par le respect de l'autre au travers de sa personnalité et de sa diversité.

A ce titre, l'OISBRG invitera Gérald Rollo, titré de nombreuses fois sur le plan international, champion du monde et vice-champion olympique à Atlanta aux jeux paralympiques témoignant de sa carrière sportive : les grands champions se construisent en tirant profit de chaque expérience !



Présence aussi d'une quinzaine de jeunes de l'IME (Institut Médico Educatif) AR MEN, découverte et partage des activités sportives pratiquées en handi sport avec des jeunes de 15-18 ans ainsi que de leurs matériels de compétition.

Exposition et témoignage de l'association des bouchons de Lorient et exemple de financement de projets auprès des personnes handicapées de notre territoire  
Une journée éducative exceptionnelle.

## -----● Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue aux 8 bébés qui sont nés cet hiver et présentons tous nos vœux de bonheur aux 2 couples qui ont célébré leur mariage.

Ils nous ont quittés... Nous disons au revoir aux 13 Locmiquélicains décédés depuis le mois de décembre. Toutes nos pensées accompagnent leurs familles et amis.

## -----● Zéro Phyto, Locmiquélic primée !



Lors du Carrefour des gestions locales de l'eau, qui a eu lieu jeudi 26 janvier à Rennes, la Région Bretagne a récompensé les municipalités et établissements qui n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de leurs espaces verts.

La ville de Locmiquélic a été mise à l'honneur et a reçu le prix Zéro phyto. Une reconnaissance qui vient souligner le travail engagé depuis de nombreuses années par les élus et les services municipaux œuvrant quotidiennement pour la suppression des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts et des rues de la commune.

## -----● Infos pratiques

### ◆ Sécurité routière :

A vélo, le port du casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le décret n°2016-1800 du 21 décembre 2016 relatif à cette obligation



paru le 22 décembre 2016 au Journal officiel a prévu un délai de 3 mois pour que chaque famille puisse avoir le temps de s'équiper correctement. **L'entrée en vigueur de cette obligation est effective depuis le 22 mars 2017.**

### ◆ Élections :



Les personnes qui ne pourraient se déplacer aux scrutins présidentiels ou législatifs sont invitées à se présenter à la gendarmerie, munies d'une pièce d'identité ainsi que des coordonnées précises du mandataire désigné pour la réalisation du vote. Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant souhaitant se faire représenter.

### ◆ Nouvelle carte électorale :



Vous avez reçu une nouvelle carte électorale. Elle doit être présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est pas en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité (obligatoire).

**Tous à l'artimon !** Tous les bureaux de votes seront regroupés à l'artimon pour les prochaines élections.



### ◆ Stop cambriolages :

L'application « stop cambriolages » est désormais en service dans le Morbihan. Elle permet de vous protéger contre les cambriolages. Son fonctionnement est assez proche du système d'alerte SMS auquel peuvent s'abonner les commerçants depuis deux ans. Ainsi, vous serez informés qu'un cambriolage a été commis près de chez vous par une alerte qui est envoyée par l'officier de permanence au groupement de gendarmerie de Vannes, en temps réel.

*Cette application gratuite pour smartphones est disponible pour Android et IOS*

## -----● La parole aux élus minoritaires\*

Afin de restructurer le quartier de la mairie, plusieurs bureaux d'études sont intervenus, TerrAterre (72000 €), Arjuna (40000 €), Paysage de l'Ouest (53000 €), sans véritable vision d'ensemble. La population a été conviée à participer sous forme de réunions publiques, tables rondes, « parking day » et autres réjouissances. Des études coûteuses dont les résultats n'ont jamais été communiqués.

Ainsi, sans cohérence, une chaufferie à bois semi entermée sera implantée en plein milieu d'une zone résidentielle, juste en face de l'école.

N'aurait-il pas été plus pertinent d'intégrer cette chaufferie au projet de l'école qui possède déjà un sous-sol sous le bâtiment qui sera détruit, permettant ainsi des économies substantielles, l'intégration de la cheminée dans le bâtiment de l'école et la préservation d'un espace public qui manque tant à la ville ?

*\*NDLR : Ce texte n'engage que les élus minoritaires*

## Rappel : Travaux soumis aux autorisations d'urbanisme

Vous allez entreprendre des travaux de construction, de rénovation, d'agrandissement ou toute autre modification de l'état initial de votre habitation ? Vous devez obligatoirement effectuer auprès du service urbanisme de la commune l'une des démarches suivantes :

### ◆ Une déclaration préalable de travaux pour :

- tout aménagement ayant une surface comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> (hors zone urbaine) et n'excédant pas 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine : abri de jardin, garage, piscine, terrasse surélevée, carport, préau, abri à bois, changement de destination de locaux existants ...

- une modification de façade (ravalement, pose d'une isolation thermique par l'extérieur, reprise de l'enduit d'une habitation, percement d'ouvertures),

- l'édification ou réfection d'une clôture, pose d'une lisse ou d'un portail ou portillon, la réfection d'une toiture, création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit, remplacement d'une porte extérieure, de fenêtres, de volets, pose ou suppression de conduit de poêle ou de cheminée, pose de panneaux solaires ou photovoltaïques, ...

### ◆ Un permis de construire pour :

Des travaux importants comme la construction d'une maison individuelle, une extension ou toute autre construction créatrice de surface dont la superficie est supérieure à 20 m<sup>2</sup> hors zone urbaine ou supérieure à 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine (zone U du PLU), - un changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements, un commerce en habitation), la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux...

En cas de doute ou pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat du service urbanisme de la mairie se tient également à votre disposition pour vous aider à constituer le dossier de demande d'autorisation correspondant aux travaux que vous souhaitez entreprendre : 02 97 33 98 26 ou [urbanisme@mairie-locmiquelic.fr](mailto:urbanisme@mairie-locmiquelic.fr)



Des notices techniques destinées à vous permettre de constituer votre demande d'autorisation sont téléchargeables sur le site de Lorient Agglomération à l'adresse suivante :

<https://www.lorient-agglo.fr/Les-demarches-d-urbanisme.5322.0.html>

**L'espace Info Habitat** créé par Lorient Agglomération et situé quai du Péristyle à Lorient peut vous venir en aide dans la conception de vos projets relatifs à vos biens immobiliers.

Ainsi, des conseillers pourront vous apporter une expertise technique, financière, juridique et administrative. Contact : 0 800 100 601 (numéro vert) ou [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

**Le Conseil d'Architecture**, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) basé à Vannes fournit également gratuitement aux personnes qui désirent construire ou réhabiliter un bâtiment, un conseil architectural au stade de l'idée de projet pour appréhender celui-ci dans une approche globale sur un plan fonctionnel, économique et environnemental. Contacts : 02 97 54 17 35 ou [www.caue56.fr](http://www.caue56.fr)



## Agenda

### AVRIL

8 avril - 15h00 / Spectacle de rue : la Cie Mic Mac présentera « La SMSM recrute » - Port de Ste Catherine

14 avril - 20h30 / Cinéma du Réel « PAULINE S'ARRACHE » documentaire d'Emilie Brisavoine - Artimon

20 avril - 14h00 / Urbaines

Journée découverte et initiation à la conduite d'engins électriques - Promenade Rallier du Baty

23 avril - Rando Cyclo touristique « La Minahouet 2017 » : premier départ à 7h45 à la salle des sports Contact: [guyjegaden56@gmail.com](mailto:guyjegaden56@gmail.com)

29 avril - 10h00 / Festival Beltan

Fête celte avec le groupe PEVARLAMM - Artimon

30 avril - 7ème édition "Les foulées Côtières" organisées par l'association intercommunale des coureurs à pieds. Inscription : [kligego.com](http://kligego.com)

### MAI

13 mai - 19h00 / Concert de fin d'année des cours de guitare de Christophe St Bonnet - Artimon

19 mai - 20h30 / Concert des Ateliers pop - Artimon

20 mai - 20h30 / Concert La fabrique de groove (école de musique de Lorient) et Hublo - Artimon

21 mai / Raid Multisports au départ de Riantec avec épreuve de VTT à Locmiquélic - Inscription : <http://www.co-lorient.fr/>

25 mai / Festival Avis de Temps fort - Port Ste Catherine

26 - 28 mai / Fête de l'Estampe : projection plein air Org : Minagraph - entrée libre - Atelier du port



### JUIN

2 et 13 juin - 18h00 / Représentations des cours du Théâtre de l'Empeinte - Artimon

3 juin / Bal rive gauche : entrée payante en soutien au financement de la fête du port, avec DJ Wonderbraz - salle des fêtes

Du 19 au 24 juin / Portes ouvertes des cours de musique

23 juin / Fête de la musique - Place du marché

24 juin / Gala de danse du Foyer Laïque de Port-Louis - Artimon

Du 26 juin au 1er juillet / Les RDV de la Petite Enfance : portes ouvertes, spectacles, conférence, animations...

30 juin / Fête du Port : diapo-conférence sur les côtes bretonnes parcourues à pied par Claude Derollepot